



Toulouse le 23 janvier 2025

Objet : Actualités sociales

La Dépêche 22 janvier 2025 : La ministre du travail Astrid Panosyan Bouvet a suggéré que certains retraités contribuent au financement de la protection sociale, une proposition accueillie favorablement par le patronat mais qui ne fait pas l'unanimité dans le bloc centriste. Selon elle, la protection sociale « peut porter effectivement sur les personnes qui travaillent ... mais ça peut porter aussi sur les personnes retraitées qui peuvent se le permettre... ça ne doit pas concerner tous les retraités ... ça peut être 40% des retraités ». « Il y a différentes taxes et cotisations qui pourraient être envisagées sur les retraités qui peuvent se le permettre ... en fonction du niveau de pension .... C'est à discuter, ça peut être 2000 euros, ça peut être 2500€ ».

Les Echos 21 janvier 2025 : Pour Astrid Panozyan Bouvet « le financement de la protection sociale aujourd'hui incombe trop aux entreprises et aux travailleurs ». Elle propose de mettre davantage à contribution les retraités, mais la proposition fait bondir les parlementaires.

ASH 21 janvier 2025 : En 2024, Les petits Frères des pauvres ont décompté 30 hommes et femmes de plus de 60 ans, découverts, à leur domicile, plusieurs semaines après leur mort. Ils dénoncent ces situations « inhumaines et inacceptables, ne faisant l'objet d'aucune statistique officielle. Ces personnes ont connu « une mort sociale », les conduisant à une « mort solitaire ». Ce sont « de terribles révélateurs de l'appauvrissement des liens sociaux et de l'invisibilité de certaines personnes ». Les Petits Frères des Pauvres développent 4 recommandations :

- . 1 – Créer en urgence, un observatoire de la mort solitaire
- . 2 – Mener des expérimentations avec les banques, la poste, les distributeurs d'énergie, le trésor public pour tester la mise en place d'un système d'alertes en cas de signaux inquiétants
- . 3 – Renforcer la coordination des acteurs du territoire (services sociaux de santé, médicosociaux, mais aussi commerçants, artisans), afin de mieux repérer les personnes âgées isolées
- . 4 – Développer la solidarité de voisinage

Le Média social 22 janvier 2025 : La FNADEPA a souhaité comprendre pourquoi la création de la 5<sup>ème</sup> Branche de la Sécurité Sociale n'avait pas amélioré la prise en charge de l'autonomie. Son Président s'est interrogé « qu'attendent les grands décideurs pour se saisir collectivement des enjeux du vieillissement ? ». la création de la 5<sup>ème</sup> branche apparaît comme une occasion ratée.

La Dépêche 23 janvier 2025 : En voulant scinder le texte sur la fin de vie, le premier ministre prend le risque qu'il ne soit pas voté à la fin du second quinquennat. François

Bayrou souhaite deux projets de lois au lieu d'un, le premier porterait sur les soins palliatifs et l'autre serait dédié à l'aide à mourir : « la fin de vie et les soins palliatifs, je pense que ce sont deux sujets séparés ». En optant pour deux textes, François Bayrou reprend une partie des arguments des plus sceptiques : l'aide à mourir « est une question de conscience » quand les soins palliatifs relèvent d' « un devoir de société à l'égard de ceux qui traversent cette épreuve ». Le député de Charente Maritime, Olivier Falorni avait déposé à la rentrée, un texte « afin de poursuivre le chemin brutalement interrompu ». Il manifeste son désaccord : « l'accompagnement de la fin de vie repose sur deux piliers complémentaires : les soins palliatifs qui sont la réponse primordiales et l'aide à mourir qui est l'ultime recours ». Le président de l'Assemblée Nationale assure « les soins palliatifs et la fin de vie doivent avancer ensemble ».

La Dépêche 23 janvier 2025 : L'idée de taxer les retraités aisés est rejetée du Rassemblement National à la France Insoumise. Cette idée est également critiquée par des soutiens du gouvernement. Face à la levée du bouclier, le ministre de l'économie, Eric Lombard, a assuré qu'il n'y aurait « pas de nouveaux impôts sur les ménages, dans le budget ».

AFP 23 janvier 2025 : Le nombre de personnes âgées qui décèdent seules, sans proches à leur côté est « bien plus élevé » que le décompte fait par les Petits Frères des Pauvres. Boris Callen, délégué général de Monalisa (la mobilisation nationale contre l'isolement des personnes âgées, un réseau de 550 associations soutenues par les pouvoirs publics) : en France, 530 personnes sont en état de « mort sociale ». 13% de résidents de l'Union Européenne se sentent seuls, la plupart du temps selon une enquête de la Commission Européenne. Le Royaume Uni en 2017 et le Japon en 2021 ont créé « des ministères de la solitude ». Alexandre Jost, délégué général de la fabrique Spinoza : « aujourd'hui, la norme semble être de ne pas parler à l'autre pour ne pas le déranger. Les gens ont peur d'aller vers l'autre, ils craignent une rebuffade ou d'entrer dans une discussion potentiellement conflictuelle. Sourire à un inconnu, c'est prendre le risque d'être considéré comme un benêt ». Ce jeudi 23 janvier 2025 est la journée mondiale des solitudes. Les associations appellent à une « mobilisation de tous » pour développer, à nouveau, des « solidarités de voisinage ». Les Petits Frères des pauvres ont créé un kit « chasseur de solitude », disponible sur Internet.

Francis De Block